

1-2 L'offre d'habitat en région stéphanoise

1.2.3 L'habitat dans la structure urbaine stéphanoise

1.2.3.4 Quelle préoccupation environnementale dans l'habitat ?

Définition du concept "Haute Qualité Environnementale".

Pour les gestionnaires publics ou privés d'habitat collectif, la maîtrise du couple "loyer + charges" est aujourd'hui un enjeu social et économique important. L'architecture climatique et les nouvelles technologies liées aux énergies renouvelables permettent de concevoir un habitat confortable et énergiquement performant, assurant la satisfaction et la solvabilité de ses occupants.

La démarche Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.) associe la qualité de vie des usagers au développement durable des ressources naturelles, à une gestion économique de l'eau et de l'énergie, à la maîtrise des déchets et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour les maîtres d'œuvre, la démarche H.Q.E. se traduit par la nécessité de répondre à une programmation exigeante : réduction des consommations énergétiques, prise en compte de la qualité de l'air, des ambiances (acoustique, thermique d'été, ...), utilisation limitée de ressources non renouvelables, gestion des nuisances du chantier, recyclage des déchets de construction, ... exigences auxquelles ils devront apporter des réponses : performances du bâti, de ses composants, des équipements, choix énergétiques, recours aux énergies renouvelables, aux matériaux recyclés. Dès la production de matériaux, le concept s'appuie sur l'utilisation de matériaux répondant aux objectifs de qualité environnementale. D'autre part, l'utilisation de matériaux locaux est préconisée dans la production de logements sociaux.

maisons solaires



Dans la Loire des opérations exemplaires existent en matière d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Cependant, ces opérations restent encore marginales .

Les coûts immédiats sont généralement plus importants. Cependant, en termes économiques globaux, le coût d'un bâtiment H.Q.E. est inférieur du fait d'une consommation moindre de ressources non renouvelables, d'une réduction des coûts d'exploitation, de la limitation des impacts sanitaires éventuels (gênes, troubles de santé divers) ou sociaux. Il est possible par exemple, par la filière bois-énergie, d'améliorer de 10 % le rendement énergétique et la performance environnementale globale du chauffage domestique au bois.

La situation énergétique.

Dans le domaine énergie / environnement, la situation se caractérise par :

- une absence de tension sur les prix mondiaux de l'énergie ;
- la libéralisation progressive des marchés européens de l'énergie, notamment de l'électricité ;
- l'émergence dans plusieurs pays européens de débats de société sur les choix énergétiques et leurs impacts environnementaux (effets de serre, déchets nucléaires, ...).

En parallèle, on assiste à la montée d'une prise de conscience environnementale (avec la notion de "développement durable") accompagnée d'engagements internationaux à longue échéance pour des actions de lutte contre l'effet de serre (Protocole de Kyoto).

En France, a été affiché début 1998 une volonté gouvernementale de relancer des interventions fortes de maîtrise de l'énergie et de soutien aux énergies renouvelable.

H.Q.E. et insertion urbaine

Au début de l'année 2002, un plan national d'action "H.Q.E." préconise d'associer la production de bâtiments à l'aménagement urbain. En d'autres termes, il devient nécessaire d'intégrer le bâtiment à son environnement immédiat. Ce plan national annoncé se sert du logement social pour dépasser la seule construction neuve et s'intéresser au bâti existant.

La volonté est d'associer tous les acteurs de la filière : les collectivités locales, les aménageurs, les constructeurs, les entreprises et les habitants. L'information doit être développée et porter sur les trois aspects :

- nuisances des chantiers et recyclage des déchets,
- économie d'énergie,
- insertion du bâtiment dans l'aménagement urbain.



Maison à ossature bois

Si l'on ne peut pas parler d'une architecture environnementale, on peut sans doute parler d'une éthique architecturale de la qualité environnementale : un respect du site quant à l'implantation, la volumétrie et le traitement des bâtiments et des espaces extérieurs, un respect des occupants quant à la qualité, l'échelle et le traitement des espaces et des ambiances, une acceptation du fait que l'architecture résulte du dialogue entre différentes préoccupations, parmi lesquelles la qualité environnementale a toute sa place.

dialogue entre différentes préoccupations, parmi lesquelles la qualité environnementale a toute sa place.

Maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur		Création d'un environnement intérieur satisfaisant	
Eco-construction	Eco-gestion	Confort	Santé
<ul style="list-style-type: none"> - Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat. - Choix intégré des procédés et produits de construction. - Chantier à faible nuisances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'énergie. - Gestion de l'eau. - Gestion des déchets d'activité. - Gestion de l'entretien et de la maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Confort hygrométrique. - Confort acoustique. - Confort visuel. - Confort olfactif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions sanitaires des espaces. - Qualité sanitaire de l'air. - Qualité sanitaire de l'eau.
<ul style="list-style-type: none"> - Création, en 2002, d'une norme expérimentale sur l'étiquetage des produits de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement dès 2003 de la réglementation thermique 2000. - 30 000 chauffe-eau solaires en 3 ans et 20 000 m² de panneaux photovoltaïques. - Nouveau décret sur le comptage individuel de l'eau. - Nouveau décret, en 2002, sur l'affichage des consommations énergétiques des logements. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 000 logements Palulos à isolation phonique par couche mince dès 2002. 	

Les 14 cibles visées par la démarche H.Q.E.

Opportunités

- Engagement d'un **Agenda 21** local par Saint-Etienne Métropole.